

**Conclusion de la séance bi-académique
AAF AVF « Le cheval : un atout de
l'agriculture française »**

AAF, 18 rue de Bellechasse, Paris

Étienne VERRIER

Mercredi 04 mai 2022

À l'issue de cette séance bi-académique, je souhaite tout d'abord remercier leurs initiateurs, ceux qui ont contribué à son organisation, les orateurs qui se sont succédés et ceux qui ont modéré la séance et animé les discussions.

Les quatre exposés, ainsi que l'introduction qui les a précédés, ont mis en lumière l'importance sociale, économique et culturelle du cheval, et ont donné à voir quelques enjeux majeurs pour le présent et l'avenir de la filière équine. Je voudrai ici souligner trois aspects, que je considère comme essentiels et dont les exposés de cet après-midi ont permis d'avoir un aperçu.

Le premier aspect peut se résumer en un mot : diversité.

- Diversité des animaux, des populations et des races équines qui ont été façonnées lors d'un long compagnonnage avec notre espèce, dans des conditions de milieu diversifiées et pour des usages variés.
- Diversité d'usage, donc, sans doute la plus ample pour une espèce domestiquée (avec peut-être le chien).
- Diversité sociale des éleveurs et des usagers.
- Diversité dans nos représentations et dans les symboles que nous attachons à cette espèce.

Le deuxième aspect que je veux souligner est la dimension agricole du cheval. Il ne devrait pas être utile ici de rappeler que le cheval est un herbivore mais il faut affirmer que, dans de nombreuses régions du monde, les élevages de chevaux tiennent ou contribuent, à côté d'autres élevages, à tenir les territoires. En France, plusieurs territoires de montagne ou de moyenne montagne sont marqués par le cheval, comme la Franche-Comté, l'Auvergne ou les Pyrénées orientales. On peut citer aussi la Normandie, bien sûr, et même une région dont on oublie trop souvent la dimension agricole, l'Ile-de-France. Ceux qui randonnent dans cette région (ils sont nombreux !) peuvent constater que les animaux que l'on voit le plus fréquemment au bord des chemins sont des chevaux, et s'il demeure des prairies en Ile-de-France, on le doit en premier lieu aux élevages équins et aux centres équestres.

Le troisième aspect, que cette séance a permis d'illustrer, c'est qu'on peut faire de la belle science avec le cheval ! En tant que président du conseil scientifique de la filière équine, je suis bien placé pour mesurer la force de deux atouts majeurs dont la France dispose pour cela. Tout d'abord,

des équipes motivées, souvent passionnées, qui conduisent des travaux de qualité dans de très nombreux domaines : comportement, performance sportive, reproduction, génétique et génomique, nutrition et alimentation, pathologie et épidémiologie, sciences humaines et sociales, etc. Ensuite, l'existence d'un organisme national dédié, l'IFCE, qui a une stratégie claire de Développement, Innovation et Recherche, et qui se donne les moyens de la mener à bien. Parmi ces moyens, citons *(i)* des chercheur(e)s et des ingénieur(e)s de talent, souvent inséré(e)s dans des unités de recherche à multiples tutelles, *(ii)* des plateaux techniques supports d'expérimentations et lieux de formations, *(iii)* des appels à projets de recherche, dont le montant annuel ces dernières années dépassait le million d'Euros et, *(iv)* un dispositif efficace de diffusion et transfert des résultats.

Dans un contexte sans doute plus complexe que quelques décennies auparavant, la filière équine doit prendre toute sa part à la transition agro-écologique comme à la transition énergétique. Elle doit aussi contribuer, là où cela s'y prête, à réparer les multiples fractures de notre société. Dotée de sérieux atouts et animée par des passionné(e)s, nul doute qu'elle saura relever ces défis !